



PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv.*
Alain LE ROUX, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Petite enfance, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

Joseline JEZEQUEL, Adjointe Personnel administratif et enfance et Finances *sur rdv.*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

Madeleine NICOL, Adjointe Affaires sociales - CCAS : *mardi de 10h à 11h /sur rdv 06 86 46 68 52*

Jean-Michel CROGUENNEC, Adjoint communication, patrimoine, chemins de randonnées, *sur rdv.*

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES:

03/09/2019 : Clara RANJIT CALIXTUS au foyer de Martin RANJIT CALIXTUS et Mathilde LE VELLY domiciliés à GUICLAN, 5 LD Kerlann.

24/09/2019 : Pola, Marie DERRIEN au foyer de Michel DERRIEN et Estelle PRIGENT domiciliés à GUICLAN, 17 LD Pen Ar Hoat.

06/10/2019 : Diego, Evan, Nicolas CHARLE au foyer de Arnaud CHARLE et Stéphanie KIESTER domiciliés à GUICLAN, 18 rue du Styvell.

12/10/2019 : Mia CREIGNOU au foyer de Kévin CREIGNOU et Cindy RIOU domiciliés à GUICLAN, 12 LD Fagot.

DÉCÈS:

14/10/2019: Marie, Josée CORNOU, agent d'entretien, 62 ans, domiciliée à Guiclan, rue de la Métairie, veuve de Jean-Yves COCAIGNE, est décédée à Morlaix.

À GUICLAN EN NOVEMBRE

Samedi 16	Ecole Jules Verne	Triskell	Loto
Dimanche 24	Tennis club des 2 rives	Triskell	Loto
Dimanche 1er Déc.	ASC Handball	Triskell	Bourse aux jouets

CCAS

COLLECTE DE DENRÉES NON PÉRISSABLES

Tous les ans au mois de novembre le C.C.A.S. de Guiclan fait appel à votre générosité : un carton sera mis à votre disposition dans le hall de la mairie pour recueillir vos dons (de préférence des conserves, des pâtes, du riz...) . Merci pour votre générosité.

INFORMATION MUNICIPALE

Cérémonie du 11 novembre Lundi 11 novembre 2019



- ▶ 10h15 Rassemblement devant la mairie
- ▶ 10h30 célébration pour la paix à l'occasion du 101ème anniversaire de l'armistice de la guerre de 14-18, suivie de la cérémonie au monument aux morts.
- ▶ Apéritif offert par la municipalité à « l'Hélios ».

RESTAURANT SCOLAIRE

Une porte ouverte aura lieu

le samedi 16 novembre de 10h à 12h00

à l'attention de l'ensemble des parents d'élèves souhaitant visiter les locaux.



DISTRIBUTION DES CONTENEURS JAUNES

Dernier jour

pour venir récupérer votre conteneur à couvercle jaune !

Vendredi 15 novembre de 9h à 12h00

Votre bac jaune vous attend aux services techniques de Guiclan



LISTE ÉLECTORALE

En vue des prochaines élections municipales de 2020, pensez à déclarer toute modification d'adresse sur la commune, d'état-civil..., auprès de nos services pour une mise à jour de la liste électorale.

Les nouveaux arrivants sur la commune peuvent venir s'inscrire sur la liste électorale en mairie ou via le site internet « service-public.fr ».

Dans tous les cas munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



Plusieurs lieux d'accueil	
PLOUNEVENTER Lundi	ST VOUGAY Mercredi
PLOUVORN Mardi et vendredi	BODILIS- PLOUGOURVEST Jeudi
GUIMILIAU Mercredi et jeudi	Renseignements au 06 64 22 28 14 Mail : hg.ccpl@gmail.com

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Inscriptions en ligne sur le portail famille, ou sur bulletin papier disponible sur le site guiclan.fr et à l'accueil de la mairie.



Pour les mercredis : inscription une semaine à l'avance.

Permanences de la directrice : les lundi et mardi de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

RESTAURANT SCOLAIRE

Inscriptions occasionnelles avant le **mardi midi** pour la semaine suivante, sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie. Passé ce délai, l'inscription est possible mais le repas sera facturé 5.19 € .

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

Plume de Sain

◆ **ALINE** ◆
votre esthéticienne à domicile
6 ans d'expérience en institut

*Offrez-vous
une parenthèse
Beauté
sans sortir de chez vous !*

Du lundi au vendredi
de 9h à 18h30
Le samedi de 9h à 13h
SUR LANDIVISIAU
ET SES ENVIRONS (20KM)

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui
au **06.89.78.66.55**

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Relais petite Enfance 5 rue des Capucins
29400 LANDIVISIAU

02.98.24.97.15 - rpe.paysdelandi@gmail.com



LES HORAIRES

Pour rappel, voici les horaires d'ouverture du Relais à Landivisiau:

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

Les permanences administratives en itinérance se font désormais **SUR RENDEZ-VOUS**, à la demande du public.

Temps d'éveil à GUICLAN, le 25 octobre, ancienne école publique, à 10h15.

Le relais vous propose de nombreuses autres animations, téléchargez « Les P'tits Echos du Relais » et le programme des temps d'éveil sur guiclan.fr page petite enfance.

ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires.(2 groupes 8/11ans et collégiens).

Dès leur élaboration les programmes sont disponibles sur guiclan.fr, vous y trouverez aussi toutes les informations concernant les temps forts proposés au cours de l'année. Renseignements auprès de Carole au 06.77.75.81.17



CLASSE 2009: 30 ANS

La classe 2009 de Guiclan se réunit avant la fin de l'année pour fêter **ses 30 ans !**



Vous souhaitez y participer, vous avez 30 ans et vivez ou êtes nés sur la commune de Guiclan ? Alors contactez - nous au 06.74.77.48.50.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

ATELIER DES PARCOURS

Des professeurs et des professionnels, bénévoles, ont décidé de mettre au service de chacun leurs expériences professionnelles, pour accompagner les jeunes de 12 à 25 ans dans leur orientation et leur projet professionnel.

Contact : atelierdesparcours@gmail.com - 06.95.37.03.16

Atelier des Parcours 7 av des Carmes 22950 St Pol de Léon

LA MARINE NATIONALE

De nombreux emplois sont à pourvoir sur les bases bretonnes. Stabilité géographique garantie pour un 1er contrat de 2 ou 4 ans. Vous êtes de nationalité française âgés de 17 à 29 ans, pour plus d'informations contactez le CIRFA BREST - 8bis rue Colbert - 02.98.22.15.31

LES TRAVAUX D'ISOLATION À 1€

Les travaux d'isolation à 1€ des combles perdus ou des caves sont accessibles sur condition de ressources. Votre revenu fiscal de référence doit être inférieur à 18 960€ (1 personne), 27 729€ (2 personnes), 33 346€ (3 personnes), 38 958€ (4 personnes) et 44 592€ (5 personnes).

Si vous êtes au-dessus des critères, vous pourrez tout de même prétendre à une prime de 10€/m² pour les combles perdus et 20€/m² pour les caves.

Pour cela, inscrivez-vous auprès d'une entreprise signataire de la charte « coup de pouce » : la liste est consultable sur le site internet www.ecologique-solidaire.gouv.fr ainsi que sur le site d'Heol. Le signataire vous mettra en relation avec un artisan RGE pour réaliser les travaux.

LES MATÉRIEAUX BIOSOURCÉS

Les matériaux biosourcés sont fabriqués à partir du vivant animal (laine de mouton, plumes d'oiseaux...) ou végétal (bois, paille, chanvre...). En 2017, selon l'Ademe, les isolants produits à partir des matériaux biosourcés ont représenté seulement 5 % des isolants utilisés. Aujourd'hui les chiffres semblent tendre vers 10 %.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit sur vos projets de construction, rénovation thermique et énergies renouvelables. Plus d'infos au 02 98 15 18 08, sur www.heol-energies.org

Même s'ils permettent de réduire la consommation de matière non-renouvelable, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et bien souvent de soutenir une économie locale, leur coût est généralement plus élevé par rapport aux isolants dits « classiques ». Cependant, ils possèdent pour nombres d'entre eux des qualités techniques non négligeables, comme par exemple un meilleur déphasage thermique, ou une plus grande ouverture à la diffusion de vapeur d'eau.

CHANGER UNE CHAUDIÈRE : LES QUESTIONS À SE POSER

Dans le cas d'un changement de chaudière, vous devez vous poser plusieurs questions pour choisir l'équipement le plus adapté : surface du logement, système existant, type d'émetteurs et leur dimensionnement, source énergétique disponible, coût de l'installation mais également évolution du coût des énergies. Par exemple, l'électricité coûte aujourd'hui deux fois plus cher que le bois ou le gaz naturel. Ne vous précipitez donc pas pour remplacer votre chaudière et renseignez-vous avant que celle-ci ne vous lâche. De plus, certaines aides financières sont à demander avant de signer les devis.

**Vendredi 15
novembre -18h30**
Maison des associations
Le Binigou
Saint-Martin des
champs

Monter un projet citoyen d'énergies renouvelables

Enjeux, gouvernance, implication, financement



En présence de Morlaix Communauté, Trégor Energ'Ethiques, ENERCOOP...

**Conférence gratuite ouverte aux citoyens, élus, associations
et autres acteurs du territoire** Plus d'infos  Heol 02 98 15 18 08





INFOS CCPL

CONTENEURS ORDURES MÉNAGÈRES

Un conteneur d'ordures ménagères est mis gracieusement à la disposition de chaque foyer de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Ces derniers temps, les agents de collecte constatent de plus en plus de conteneurs d'ordures ménagères en mauvais état. Cela peut poser problème lors de la collecte des déchets.

Pour rappel, **les conteneurs d'ordures ménagères sont réparés ou remplacés gratuitement !**

Pour cela, contacter la mairie au 02.98.79.62.05.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2019

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de M. Jean-Michel CROGUENNEC et Mme Marie-Claude LE ROUX, excusés

1. Présentation et Validation du concept des maisons Ages & Vie

Mme Gwen Saint Léger est venue présenter au conseil municipal le concept des maisons Ages et Vie. Ce projet prévoit la création de deux maisons qui accueilleront chacune 8 personnes, chaque résident dispose d'une chambre adaptée et prend ses repas dans une pièce commune, 3 assistantes de vie, à temps complet, s'occupent des résidents, préparent les repas et réalisent les tâches ménagères.

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la réalisation du projet, et accepte de vendre du terrain à la société Ages et Vie pour permettre la construction.

2. Logements Armorique Habitat Kerall

En date du 9 août 2019, Armorique Habitat a transmis un courrier concernant les 6 logements situés rue de Kerall. Il envisage de permettre aux locataires de devenir propriétaire de leur logement. Les locataires ont également reçu un courrier. La commune doit également donner un avis. Actuellement le terrain est propriété de la commune et un bail emphytéotique a été signé le 27 juin 1988 pour une période de 55 ans (échéance le 01/01/2043).

Il convient d'ajouter que si les locataires ne souhaitent pas acheter, ils resteront dans le logement et ce dernier ne serait mis en vente qu'une fois le locataire parti.

A l'unanimité, le conseil municipal refuse la vente des 6 logements.

3. Créances irrécouvrables

A l'unanimité, le conseil municipal décide l'effacement des dettes d'un montant de 560.00 € suite à une liquidation judiciaire d'une entreprise et accepte les admissions en non valeurs pour les montants de 39.10 € sur le budget commune et 61.56 € sur le budget assainissement. Des décisions modificatives sont prises sur les budgets pour permettre la réalisation de ces opérations.

4. Ecole de Penzé : participation achat livres

L'école de Penzé va bénéficier de la somme de 2150.00 € au titre du financement de l'Etat dans le cadre du plan « Bibliothèque d'école ». Le conseil municipal de Plouénan, réuni le 30 juillet 2019 a décidé d'abonder ce fonds pour un montant identique soit 2150.00 €. Cette somme sera réglée par les 3 communes (Plouénan, Guiclan et Taulé) selon le nombre d'enfants scolarisés par commune.

5. Animation jeunesse Bilan Cap Aventure 2018-2019

Tous les ans, les enfants participent au cap aventure qui est organisé par les communes de Guiclan, Sizun, Lampaul Guimiliau et le Centre d'animation local de Guimiliau. Dans ce regroupement, le centre de loisirs de Lampaul Guimiliau a réalisé l'ensemble des dépenses et la commune de Guiclan doit lui régler la somme de 1048.73 € selon des critères fixés par la convention.

6. Animation jeunesse Stage 1er secours

Dans le cadre des activités mises en place au sein de l'animation jeunesse, 10 enfants vont passer la formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) pendant les vacances de la Toussaint. La formation coûte 55.00 € par enfant et serait répartie de la manière suivante par enfant : Commune : 20.00 €, Groupama : 20.00 €, et Famille : 15.00 €.

7. Demande de stationnement d'un camion restaurant

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de stationnement d'un camion-restaurant pour le vendredi soir (friterie).

8. Elagage

Dans le cadre de l'installation de la fibre, il est nécessaire de réaliser des élagages au niveau des lignes téléphoniques. A l'unanimité, le conseil municipal décide d'effectuer les travaux d'élagage et de prendre en charge la facture. Par la suite, il appartiendra à chaque propriétaire de faire la coupe des arbres et arbustes. Tous les propriétaires concernés recevront un courrier.

9. Restaurant scolaire : Prestation diététicienne

A l'unanimité, le conseil décide de retenir la proposition pour l'année scolaire 2019-2020 de Mme Domohina ANDRIAMADY, diététicienne résidant à Guiclan d'un montant de 867.00 €. Cette prestation comprend : le diagnostic initial et analyses des contraintes professionnelles de la restauration, la proposition d'un plan alimentaire conforme aux recommandations du GEMRCN et la correction des menus.

10. Travaux chaufferie église

Suite au constat d'infiltrations d'eau dans la chaufferie de l'Eglise ; le conseil municipal (16 pour, 2 abstentions) est favorable à la réalisation des travaux pour un montant de 2578.29 € HT.

11. Motions

A l'unanimité, le conseil municipal a pris 3 motions :

- ▶ Motion contre le projet actuel de fermetures des trésoreries municipales par l'Etat, décision qui porterait un préjudice important au service public de proximité en milieu rural et ne manquerait pas de renforcer la fracture territoriale et numérique.
- ▶ Motion concernant les dégâts occasionnés par l'espèce protégée Choucas des Tours par laquelle il est demandé qu'une étude de la population de Choucas des Tours soit réalisée dans le département du Finistère dans les moindres délais et que, sans attendre les résultats de cet observatoire, l'espèce devienne d'ores et déjà chassable pour une durée de 2 ans afin de pouvoir réguler sa population exponentielle.
- ▶ Motion pour le maintien de la péréquation et des solidarités intercommunales au service de la transition énergétique territoriale exercées par les syndicats départementaux d'énergie. Le conseil municipal exprime son attachement aux compétences dévolues et aux services rendus par le SDEF.

SERVICE HABITAT NOVEMBRE 2019

Permanences service Habitat : réception du public

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat



Le service Habitat répond à vos questions :

- par téléphone au 02 98 68 42 41
- par mail à l'adresse d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com
- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau

↳ du lundi au jeudi : de 9h à 12h sans rendez-vous
de 14h à 17h sur rendez-vous

Permanence du mercredi 06 novembre annulée

↳ le vendredi : sur rendez-vous

Pour les propriétaires occupants, se munir du dernier avis d'imposition sur le revenu

Permanence HEOL (3ème jeudi)

Conseil technique sur les économies d'énergie

<http://www.heol-energies.org>

3ème jeudi matin

HEOL vous informe :



- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau : le **jeudi 21 novembre 2019 de 9h à 12h sans rendez-vous**
- par téléphone au 02 98 15 18 08
- à l'agence au 38 rue du Mur à Morlaix

Se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL (1er et 3ème mercredis)

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement

<https://www.adil29.org>

1er & 3ème mercredis après-midi

Un conseiller-juriste de l'ADIL vous reçoit :

- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau
les mercredis 06 et 20 novembre 2019 de 14h à 17h
(sur rdv pour un projet d'accession à la propriété : 02 98 46 37 38)
- par téléphone au 02 98 46 37 38 (fermé au public le jeudi matin)
- aux agences de Brest (14 bd Gambetta) et Quimper (23 rue J. Jaurès)

Le cas échéant se munir des documents nécessaires (bail de location...)

SERVICES DE SANTÉ



Pharmacie de Guiclan

Nicolas BONNET 1 rue du stade 29410 GUICLAN

PHARMACIE
Bonnet

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h00-19h00 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35 -

pharmaciebonnet@guiclan.com

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes Dr Tiphaine GARDIER -

Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

Samedi matin sans rendez-vous de 9h00 à 12h00

► Cabinet infirmier PORZIER - MARTIUS - KERRIOU

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au

06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78



MÉMENTO

► SERVICES MUNICIPAUX



► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : communedeguiclan@orange.fr

Site : www.guiclan.fr



► Agence Postale Communale

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de 9h à 11h30.

► ADMR du Haut-Léon

St Pol de Léon : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :

Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

Permanence Guiclan : 4ème mardi du mois de

10h00 à 12h00 / 02 98 79 76 96

► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-

18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h

mail : b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► Garderie municipale 02 98 79 46 66

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse

Ouvert pendant les vacances scolaires.

Contact : 06 77 75 81 17

► Halte garderie itinérante

« 1000 pattes » 06 64 22 28 14

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

► Mission locale 02 98 68 67 64

Permanence à la Maison de l'Emploi à

Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Courriel : economie@pays-de-landivisiau.com

► Syndicat des eaux de la Penzé

22 avenue de Ker Izella 29410 ST-THEGONNEC

Service administratif ouvert au public :

L, Ma, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

02 98 79 40 94

Services techniques 02 98 79 41 98.

► Ouverture des déchetteries (hivers)

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h00

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h00

mardi, mercredi 13h30 à 18h00. Fermé le jeudi.

► Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

Semaine paire = conteneur habituel

Semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Collecte du jeudi (campagne)

semaine paire = conteneur couvercle jaune

Semaine impaire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille



Sur la commune 2 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste